

## UPFP COMMUNIQUE

Parce que le funéraire est une compétence des collectivités, l'Union du Pôle Funéraire public, fédération qui regroupe les opérateurs funéraires publics et gestionnaires de cimetières, promeut une gestion publique des opérations funéraires et des crématoriums.

L'opérateur public est régulateur des prix et sécurise les familles de toute spéculation dans un domaine ultra sensible.

Nicolas BOUZOU économiste et essayiste animera le mercredi 20 novembre à 13H 30 une conférence à l'occasion de laquelle il sensibilisera les élus sur l'importance de l'acteur public dans le domaine funéraire.

L'UPFP sera présente au pavillon 3 stand 109